

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2006-541 du 21 août 2006

portant énumération des projets à réaliser au titre de la mise en application de l'Accord Cadre signé le 19 juin 2006 sur l'arrangement spécial de la coopération économique et commerciale entre le ministère du plan, de l'aménagement du territoire, de l'intégration économique et du NEPAD de la République du Congo et le ministère du commerce de la République Populaire de Chine

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2005-02 du 7 janvier 2005 portant nomination des membres du Gouvernement tel que rectifié par le décret n° 2005-83 du 02 février 2005 ;

Vu l'Accord Cadre sur l'arrangement spécial de la coopération économique et commerciale entre la République du Congo et la République Populaire de Chine.

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article 1.- Sont retenus, au titre de l'application de l'Accord Cadre signé le 19 juin 2006 sur l'arrangement spécial de la coopération économique et commerciale entre la République du Congo et la République Populaire de Chine, les projets ci-après :

1. Lignes attenantes à la centrale hydro électrique d'Imboulou ;
2. Route Pointe-Noire - Brazzaville ;
3. Route Owando - Makoua - Liouesso - Ouesso ;
4. Route Obouya - Boundji - Okoyo - Lekety - frontière du Gabon ;
5. Modernisation des infrastructures aéroportuaires de Brazzaville et d'Ollombo ;

6. Adduction d'eau potable à Djiri ;
7. Logements sociaux à Brazzaville ;
8. Construction d'un hôpital général de 120 lits à Oyo ;
9. Projet de couverture nationale en télécommunication.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

2006-54I

Fait à Brazzaville, le 21 août 2006

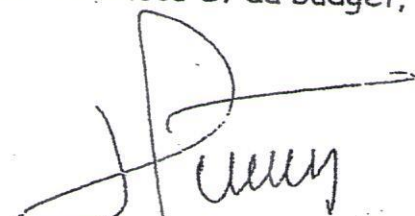
Denis SASSOU NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre du plan, de l'aménagement
du territoire de l'intégration économique
et du NEPAD


Pierre MOUSSA.-

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,


Pacifique ISSOIBEKA.-